

MARITIME

La SNCM devra payer
220 M€ sans sursis

Le tribunal de l'Union européenne a rejeté la demande d'un sursis à exécution déposée par l'État. / PHOTO NICOLAS VALLAURI

Condamnée à rembourser à la Collectivité territoriale de Corse 220 millions d'euros au titre d'aides publiques jugées illégales par la Commission européenne, la SNCM vient de voir sa demande d'un sursis à exécution rejetée. Ainsi en a décidé le tribunal de l'Union européenne dont le siège est au Luxembourg, sans motiver sa décision sur le fond. Seule l'appréciation du degré d'urgence a été prise en compte.

Les avocats de la SNCM expliquent dans un communiqué que le président du tribunal de Luxembourg a estimé "que la question de la survie de la SNCM ne se pose pas dès lors que, d'une part, l'État n'a pas demandé le remboursement des aides publiques (...) et assure d'autre part que la SNCM disposerait de voies de recours pour contester, le cas échéant, une telle demande de remboursement". De son côté, l'État a pris acte de l'ordonnance

du tribunal européen. Le ministre de Frédéric Cuvillier indique "que cette ordonnance ne préjuge en rien du sort qu'il réservera au recours au fond introduit par les autorités françaises".

La France conteste en effet l'analyse de la Commission, qui a estimé que les fonds perçus par la SNCM au titre du service complémentaire durant la période 2007-2013 étaient illégaux. Le débat porte donc sur la réalité du service public, dont les conditions d'exercice ont été soumises à un appel d'offres. C'est de ce recours que dépendra réellement l'avenir de la compagnie.

Frédéric Cuvillier, comme il l'a déclaré à "La Provence" (édition du 29 août), rappelle "sa détermination pour préserver l'emploi et une desserte maritime de la Corse garantissant le principe de continuité territoriale".

Jean-Luc CROZEL

jlcrozel@laprovence-presse.fr

La rue de la République mise tout sur son Monoprix

Le groupe a ouvert son 13^e magasin en ville. 2 330 m² pour dynamiser la rue

C'est une histoire d'amour qui a été célébrée hier soir devant témoins. Celle qui dure depuis 75 ans entre Marseille et l'enseigne Monoprix, cet "acteur acharné du centre-ville", comme l'a souligné Stéphane Maquaire, président du directoire de Monoprix, dans un entretien accordé hier à *La Provence* à l'occasion de l'inauguration officielle du tant attendu Monoprix du 65, rue de la République (2^e), le 150^e du groupe. "Nous aimons cette ville et il est important d'apporter du dynamisme en temps de crise." À la clé donc, le 13^e magasin de la cité phocéenne, sur 2 330 m² (loyer non



Huit ans qu'on l'attendait ! Un Monoprix trendy et en version locomotive pour la rue de la République... / PHOTO PATRICK NOSETTO

D'ici le printemps 2014, 20 millions d'€ auront été investis par le groupe.

communiqué), offrant sur trois niveaux l'univers de l'enseigne qui cartonne en ville : on mise sur les créateurs côté textile et sur une présentation soignée, inventive. Pari gagné donc pour Stéphane Maquaire, qui depuis son arrivée n'a eu qu'une idée en tête : "Étendre le territoire d'expression du groupe". Présent dans cinq arrondissements, le groupe compte 6 Monoprix, 2 Monop', 2 Monop'daily et trois Naturalia. Seule marque qui

manque à l'appel pour le moment : Monop'beauty (offre pointue de produits de beauté), et Monop'station. Le groupe poursuit sa route au-delà de la rue de la République. Trois ouvertures sont attendues : un Monoprix bd Notre-Dame d'ici Noël, un autre aux Terrasses du port et un Monop' rue Mazargan au printemps 2014. "On aura alors doublé le nombre de magasins en deux ans et demi. Ces quatre ouvertures représen-

tent 20 millions d'euros d'investissements et une centaine de salariés." Stéphane Maquaire a tous les secteurs dans le viseur : il connaît par cœur Euro-med, le quartier Saint-Charles, le parc Chanot... "On réfléchit aussi sur des aménagements au rond-point du Prado où nous possédons beaucoup de surfaces disponibles (côté parking, NDLR). Mais aussi sur la Canebière." Et pour cause, le groupe est majoritairement proprié-
re à Marseille, avec rien qu'en surface de vente près de 3 000 m² sur la Canebière et 4 300 m² au rond-point du Prado. Ce dernier reste le meilleur de France avec 60 millions d'euros de CA. "Sur les 16 000 m² que l'on aura bientôt en tout, nous sommes propriétaires de la moitié."

Preuve de l'engouement, hier soir, la foule était nombreuse autour des élus venus honorer l'ouverture du magasin, lien primordial entre une artère encore scindée en deux. "C'est une confirmation que les investisseurs ont confiance en notre ville", a lancé le maire UMP Jean-Claude Gaudin, rappelant que la rue doit "relier la Canebière, les rues rénovées, devenir avec le bd du Littoral la colonne vertébrale d'un grand espace de culture et de loisirs."

À noter qu'au même moment, Atemi - propriétaire chanceux des lieux - livre, toujours sur l'Îlot 14, les 205 logements de la résidence étudiante, et propose à la vente une cinquantaine de logements (sur les 113 initiaux). Un sacré coup de dé pour l'investisseur : "On espère l'amorce du développement du reste de la rue. Les négociations sont en court, notamment sur les cinq autres coques de commerces juste à côté du Monoprix", expliquait Cédric Giraud, directeur des programmes Atemi Méditerranée.

Agathe WESTENDORP